

ANNEXE 2 : Procuration



« MANDAT »
ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE
Du 24 juin 2017
A renvoyer avant le 9 juin 2017
(174 avenue du truc - 33700 MERIGNAC ou à 6000000@ffhandball.net)

Je soussigné :

Président du club affilié à la FFHB en tant que club :

départemental* - régional* - national* (*rayer les mentions inutiles)

donne mandat

à M délégué mandaté du club

de.....

pour représenter le club ci-dessus désigné et prendre part aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball, réunie le 24 juin 2017 (*Rappel de l'article 8.2 des statuts de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball : « Peuvent seules être déléguées des personnes majeures, jouissant de leurs droits civiques, et licenciées à la fédération dans l'association affiliée qu'elles représentent »*)

à

le

Signature
du président du club

Signature
du mandataire

Nombre de licenciés du club	
-----------------------------	--

Nombre de voix du club	
------------------------	--

Ce mandat doit obligatoirement être en possession de la personne mandatée lors de l'assemblée générale